

1

**ALLIANCE POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DES ANIMAUX
(A.R.P.A)**

LETTRE OUVERTE AUX AMIS DES ANIMAUX

Nice, juin 2001

Chère Madame, cher Monsieur,

Le dimanche 4 mars, près de 600 personnes réunies à Nice à l'occasion d'une assemblée d' "Assistance aux Animaux" ont manifesté à une écrasante majorité leur désaccord avec le Siège parisien et leur désir de se retrouver, avec toute l'équipe départementale, au sein d'une nouvelle structure.

Que s'est-il donc passé ce 4 mars pour qu'un tel bouleversement se produise et pour que le journal "Nice Matin", depuis cette date, s'en soit fait si largement l'écho ?

Mon devoir est d'éclairer les amis des animaux, qu'ils appartiennent ou aient appartenu à "Assistance aux Animaux" ou pas.

En fait, ce jour là, ce fut comme une fin, et ce fut en même temps un début.

La fin de quoi ?

De plus de 20 ans d'une collaboration, qui souvent fut belle et fructueuse, entre notre Siège et nous :

Un effectif de 5000 adhérents pour notre seul département, un refuge qui eut l'honneur de " 30 Millions d'Amis ", une permanence à Nice qui ne désemplissait pas, deux maisons de retraite chats à Cannes, de multiples manifestations, une réputation dépassant largement le cadre des Alpes-Maritimes...

Et puis, en moins de 2 ans, tout progressivement s'est dégradé :

- On nous a reproché des finances déficitaires.

- On a considéré – Ministère de l'Intérieur à l'appui – que mes responsabilités d'administrateur de la Fondation puis, dans un second temps, celles que j'exerçais en tant que président-délégué pour les Alpes-Maritimes, étaient incompatibles avec la direction du " Mouvement Hommes Animaux Nature " que j'ai l'honneur de présider.

- On m'a fait grief de " ne pas tenir mes gens " lorsque nos salariés, inquiets de leur situation, se sont syndiqués et engagés sur des listes pour les élections professionnelles.

Que penser de ces assertions ? Les réponses sont simples.

- Pour nos finances d'abord : j'affirme – et mes chiffres sont à la disposition de quiconque voudra les voir – que le déficit qu'on nous impute sur les 10 dernières années n'existe pas et que nous sommes, au contraire, largement excédentaires sur le bilan des legs perçus.
- Je réfute l'incompatibilité prétendue entre mes deux responsabilités et je mets quiconque au défi de trouver un seul article de loi qui la justifierait.
- Je ne vois pas de quel droit – ni d'ailleurs pour quelle raison ! – j'aurais empêché nos salariés de se défendre.

Et puis les actes sont venus :

- On tente – mais en vain jusqu'ici – de déloger les responsables de nos maisons de retraite chats de Cannes.
- On envoie – " pour aider ", nous dit-on – un " directeur bis " de Paris dont la mission non déclarée sera progressivement de prendre la place de la directrice du refuge puis la mienne !
- Enfin, prenant prétexte que cette salariée, estimée de tous, ait, lors de notre Assemblée, sans incorrection mais avec force, tout simplement clamé la vérité... on la met à pied !

Elle avait, il est vrai, exemples flagrants à l'appui, dénoncé des manœuvres et des entorses à notre éthique qu'on voulait nous imposer. Quel crime ! Elle devait obéir, tout comme son mari, mis à pied lui aussi, parce qu'il avait parlé !

J'ai parlé moi aussi, et j'ai conclu de la seule façon possible : en annonçant publiquement ma démission, en quittant cette maison où je ne me retrouvais plus.

Croyez-moi : ce 4 Mars, la quasi-totalité des gens présents ont tout compris. Et leurs réactions l'ont prouvé !

Et aujourd'hui ? me direz-vous.

Eh bien nos salariés vont se défendre et j'ai comme l'impression qu'ils gagneront. D'ailleurs une première victoire est acquise, preuve qu'il existe une justice : Mr DAVID vient d'être réintégré au refuge sur décision de l'Inspection du Travail qui a débouté la Fondation Assistance aux Animaux. Quant à Mme DAVID, un premier référé du 16 mai 2001 lui a donné raison en attendant les suites prud'homales.

Quant au refuge, longtemps fermé par le Siège pour des raisons incompréhensibles, il vient seulement de rouvrir après la parution dans "Nice Matin" de trois publicités successives avec photos d'animaux d'une demie page chacune, initiative fort louable certes, mais surprenante quant on sait que le même siège nous avait refusé naguère – pour cause de coût excessif ! – une annonce vingt fois plus petite ! ...

2/1

A propos d'adoptions, on aurait pu logiquement s'attendre que, suite à ces énormes publicités, la Fondation organise des journées d'adoptions à Carros ou dans le département. Or qu'est-il arrivé ? 38 de nos animaux (22 chiens et 16 chats) ont été amenés après un voyage harassant jusqu'à Paris pour les journées d'adoptions de la Porte de Versailles. Résultat à notre connaissance : peu d'animaux adoptés et les autres n'ont pas été ramenés à Carros malgré la promesse qui en avait été faite par Mme ALESSANDRI.

Comprenne qui peut ! Il est vrai – et c'est tant mieux aussi – qu'on nous annonce d'importants travaux, mais pourquoi n'arrivent-ils que maintenant alors que nous les réclamions depuis des années ? Et pourquoi tout d'un coup cette pléthore d'embauches alors que nos salariés d'avant – y compris les " mis à pied " – travaillaient jusqu'ici dans un épuisant sous-effectif ?

Etrange tout cela...

Mais cessons de parler du passé ! C'est le présent et l'avenir qui comptent et je propose aux amis des animaux que tous ensemble nous reprenions le flambeau.

Pour cela il fallait une structure, une nouvelle association. Elle est maintenant créée. Elle s'appelle :

" **ALLIANCE POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DES ANIMAUX** " (A.R.P.A.).

Administrée par un Conseil dont j'assume la présidence et Mme DAVID, le secrétariat général, elle a une permanence sise à Nice au 10 rue Sorgentino (06300) et a ouvert ses portes, malgré les travaux en cours, dès le début du mois de mai - Tél. : 04.93.26.29.70 – Heures d'ouverture pour commencer : mardi et jeudi de 14h à 18h.

Quant à ses objectifs, ils sont les suivants :

- Travailler avec les associations existantes, comme nous le faisons d'ailleurs déjà avec la SPACA de Vence, en attendant que nos moyens nous permettent de créer notre propre refuge.
- Rechercher autant que possible – mais nous savons que ce sera difficile – des hébergements-relais pour des animaux à placer et, mieux encore, trouver une maison d'accueil avec terrain ou jardin qui nous permettrait de faire face aux urgences auxquelles nous sommes déjà cruellement confrontés.
- Recréer un service " enquêtes ".
- Organiser des kermesses, repas, conférences et manifestations diverses pour permettre au plus grand nombre de se rencontrer et de soutenir notre association.
- Initier, tant par nos finances propres qu'en sollicitant la collaboration des autres associations, des vétérinaires, de l' " Office Départemental de l'Action Animalière " et des maires du département, des campagnes massives de stérilisation, qu'il s'agisse des chats errants, des chiens ou chats en instance d'adoption ou encore des pigeons.

4
A cet égard – disons-le clairement, car il faut attaquer le problème à la source et la stérilisation est la base de toute protection animale digne de ce nom – notre ambition n'est rien moins que de faire des Alpes-Maritimes un département pilote dont les autres régions – et les Pouvoirs Publics ! – nécessairement tôt ou tard s'inspireront.

Chère Madame, cher Monsieur, amis des animaux, **votre aide nous est indispensable**, car nos besoins financiers, comme vous pouvez l'imaginer, sont immenses.

Nous avons également besoin de vous pour toutes formes de bénévolat que vous voudrez bien nous accorder.

Nous manquons par ailleurs de meubles (bureaux, armoires, rangements, sièges...), d'une photocopieuse, d'un fax et d'une imprimante pour notre ordinateur.

Il nous faut enfin reconstituer un fichier d'amis des animaux. Déjà de nombreuses personnes se sont manifestées, pour elle-mêmes et pour nous faire connaître d'autres sympathisants à notre cause. Là encore, vous pourrez vous aussi nous aider. Comment ? En nous fournissant sur la feuille ci-jointe (que vous pouvez aussi photocopier) le plus de coordonnées possible de personnes à contacter et en en parlant autour de vous.

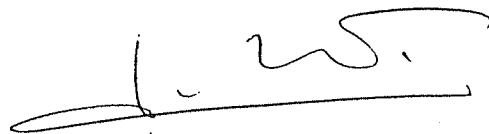
Venez nous voir ! Ecrivez-nous ! Téléphonnez-nous !

Faites que l'Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux devienne vite une grande association.

Nous nous sommes battus pour une éthique. Vous la retrouverez intacte dans l'A.R.P.A.

Avec nos remerciements.

Cordialement à vous.



Jacques LÉBOUCHER
Président

INFORMATION

Suite aux propos tenus par Madame Alessandri, Présidente Nationale d'"Assistance aux Animaux", dans les colonnes de "Nice Matin" du 31 mars 2001 et considérant qu'ils constituent un amalgame tendancieux de contre vérités propre à semer la confusion, voire la suspicion dans le public, j'ai demandé et obtenu un droit de réponse au journal ("Nice Matin" du 5 avril) dont vous trouverez ci-joint la teneur face aux propos en question

①

Refuge de Carros : la fondation Assistance aux animaux répond

La direction nationale a entrepris de réorganiser son équipe locale. Les adoptions reprendront dès la fin des travaux, affirme sa présidente

À la suite de nos récents articles (1) consacrés à la situation du refuge de Carros et des dissensions entre des responsables locaux et la direction nationale de la fondation Assistance aux animaux, cette dernière, par la voie de sa présidente, M^{me} Arlette Alessandri, nous a adressé la réponse suivante :

« Contrairement à certains propos alarmistes, que vous avez rapportés, c'est avec une équipe compétente de salariés et de bénévoles que la fondation réorganise son refuge pour y améliorer les conditions d'hygiène et de soins.

« Des travaux importants destinés à assurer un meilleur confort et le bien-être de ses animaux sont en cours d'exécution : chauffage des chenils, enclos d'ébats, chatterie agrandie etc ; des bénévoles continuent à y travailler mais les agitateurs ont été exclus, et les adoptions reprendront dès l'achèvement des travaux.

« En réalité rien n'est changé au refuge de Carros, si ce n'est en mieux.

« Par ailleurs, M. Jacques Leboucher n'a jamais été officiellement président départemental. C'est une fonction qui n'existe pas dans la fondation et c'est un titre que M. Jacques Leboucher s'est attribué à lui-même.

« L'affirmation suivant laquelle M. Jacques Leboucher a d'ailleurs annoncé qu'il allait démissionner est fallacieuse, car M. Jacques Leboucher avait déjà été conduit à démissionner à la demande du ministère de l'Intérieur 3 mois auparavant. Il avait été contraint de le faire à la suite

de la publication dans le Journal officiel du 9 novembre 2000 d'une information précisant que les comptes de son mouvement politique « Hommes animaux nature » ont fait l'objet d'un refus de certification des deux commissaires aux comptes. S'agissant d'un fait d'une exceptionnelle gravité, la fondation a fait en sorte qu'il ne puisse exister aucune confusion possible entre elle et ce mouvement politique.

« En raison des plus vives inquiétudes que peut susciter ce refus de certification, il doit être bien clair que la fondation Assistance aux animaux est, et tient à rester, totalement étrangère au mouvement politique « Hommes animaux nature » que vous citez dans votre article.

« Enfin à la question que vous posez que deviennent les bêtes la réponse est aussi claire : les bêtes continuent à être soignées, nourries et traitées comme elles le sont dans tous les refuges de la fondation, c'est-à-dire avec l'amour et le dévouement qui leur sont prodigués par les salariés et les bénévoles.

« L'agitation qui a existé pendant 2 ou 3 jours a été le fait d'un petit nombre de personnes qui ont tenté, pour les raisons que l'on imagine, de donner à cette situation une importance qu'elle n'a pas.

« Cela n'est rien au regard du nombre infiniment plus grand de tous ceux qui continuent à nous accorder leur aide et leur soutien comme ils l'ont toujours fait, et les lettres d'encouragement que nous recevons en sont le témoignage quotidien. »

(1) "Nice-Matin" des 8, 14 et 28 mars.

②

Refuge de Carros : les réponses de M. Leboucher président du MHAN

Répondant à sa mise en cause dans nos colonnes, par la présidente de la fondation Assistance aux animaux (« Nice-Matin » du 31 mars), M. Jacques Leboucher, président du Mouvement Hommes-Animaux-Nature, souhaite apporter les précisions suivantes, que nous publions, mettant un point final - pour ce qui nous concerne - à une polémique où les parties en présence ont pu largement s'expliquer :

« Je m'élève contre ces propos qui constituent un amalgame tendancieux de contre-vérités propre à semer la confusion, voire la suspicion dans le public.

« En effet :

« 1. Comme l'attestent la lettre du 24/11/00 de nos commissaires aux comptes et celle du 19/03/01 de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, les comptes du Mouvement Hommes-Animaux-Nature (MHAN) que j'ai l'honneur de présider, n'ont jamais fait l'objet du moindre reproche quant à la réalité des chiffres que nous avons présentés. En effet, si, dans un premier temps, ils n'ont pas été certifiés, c'est uniquement parce que la forme, due à notre inexpérience, ne correspondait pas à la présentation comptable requise et si, dans un second temps, l'agrément de la Commission nous a été provisoirement retiré, c'est pour la simple et banale raison que nos comptes, cette fois, dûment certifiés par nos commissaires, sont parvenus hors délais à ladite Commission. Ce fait n'est donc pas « d'une exceptionnelle gravité », mais au contraire d'une banalité aussi limpide que soluble, à telle enseigne d'ailleurs que, pour l'exercice suivant, nous obtiendrons sans difficulté, tant la certification de nos comptes que l'agrément de la Commission.

« 2. Il ne peut naturellement exister aucun rapport entre l'épisode rapporté ci-dessus et le fait que j'ai démissionné en décembre dernier de ma fonction d'administrateur, et donc

de secrétaire général de la Fondation. Comme l'atteste en effet un courrier du ministère de l'Intérieur en date du 4/12/00, seul le souhait pressant dudit ministère que je ne cumule pas deux fonctions d'administrateur (au MHAN et à la Fondation) m'a incité à renoncer à mes responsabilités nationales au sein de la Fondation. La loi ne m'y obligeait pas. Je ne l'ai fait que dans un souci de clarté et dans le seul but de ne pas exposer la Fondation à de nouvelles remontrances des autorités de tutelle.

« 3. En ce qui concerne mes responsabilités départementales, non seulement la lettre du ministère n'y fait pas allusion, mais M^{me} Alessandri elle-même m'avait assuré dans une lettre du 8/12/00 : «... la représentation de la Fondation dans les Alpes-Maritimes doit évidemment rester assurée par vous-même avec le secrétariat dont vous avez besoin... », affirmation qui contredit totalement les propos ultérieurs. Par conséquent ma démission volontaire et publique du poste de président délégué départemental le 4 mars n'est due ni à la tenue des comptes du MHAN, ni à la requête du ministère, mais seulement à la conclusion que j'ai tirée de mes désaccords avec la direction parisienne de la Fondation tant au niveau de l'éthique qu'à celui du comportement. Je profite de l'occasion pour préciser que M^{me} Alessandri dans un courrier qu'elle m'adressait le 23/02/01, évoquait mon remplacement au poste de président délégué, confirmant ainsi la réalité d'une fonction que j'occupais bénévolement depuis vingt ans, et qui m'est aujourd'hui contestée.

« 4. En ce qui concerne le Refuge de Carros, et malgré toutes les affirmations lénifiantes, les questions posées lors de la réunion du 4 mars (fermeture du refuge, travaux, éviction de certains salariés et bénévoles et des vétérinaires vacataires...) demeurent sans réponse satisfaisante. »



6
Antibes, le 19 Avril 2001

Chers amis des animaux,

J'ai eu la chance de côtoyer régulièrement Jacques Leboucher, Anne-Marie David et leur équipe au Refuge de Carros durant une période hélas trop courte (2 ans environ) où avec le docteur Christian Raybaut nous soignons les animaux du refuge.

Je veux témoigner ici de l'amour et du souci constant qu'ils témoignaient à leurs petits protégés.

Durant toute ma carrière et en tant que responsable national de la Commission de Protection Animale au sein de notre instance professionnelle, j'ai rarement vu autant de sollicitude et de dévouement à l'égard des animaux abandonnés et en particulier des plus malades et des plus âgés.

La ténacité, le courage et la foi qu'ils mettent dans leur action les ont conduits à créer une nouvelle association, l'Association pour le Respect et la Protection des Animaux (ARPA) qui œuvrera dans le seul but de palier aux souffrances des animaux abandonnés et maltraités.

Mais sans vous l'ARPA n'a aucun moyen d'action seules vos adhésions et votre concours lui permettront de réaliser sa vocation. Je vous demande de rejoindre Jacques Leboucher dans sa nouvelle association pour concrétiser un idéal commun.

Je compte sur vous.

Docteur TORDO

Vétérinaire

